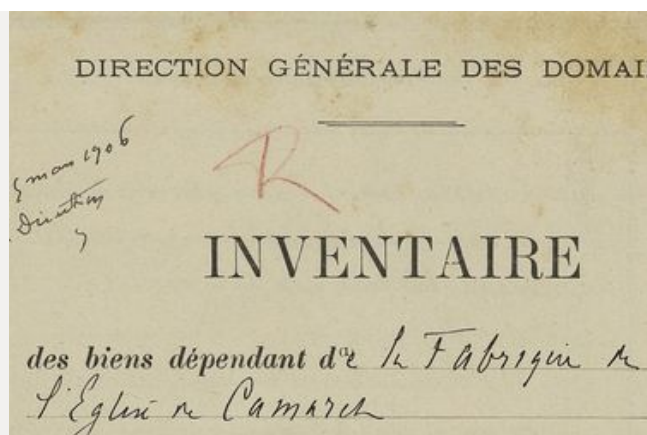


Une séparation douloureuse

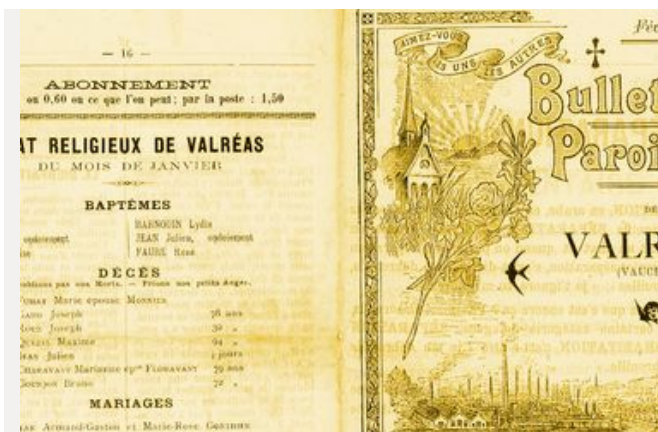
Les archives de la préfecture de Vaucluse relatives à la mise en œuvre de la loi sur la séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 occupent une place importante sur les travées de la chapelle Benoît XII. Un volume qui illustre la complexité administrative d'un texte réformateur à forte charge politique dans une France attachée à son Église et ses traditions.



La loi concernant la séparation des Églises et de l'État



La crise des inventaires



Épilogue



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON